

Mathias Reynard sur le drame de Crans-Montana: «Les victimes et leurs proches ont besoin de soutien maintenant et pas dans dix ans»

Au moment où l'Etat du Valais finalise la création d'une fondation destinée à soutenir les victimes de l'incendie meurtrier du Nouvel An, le président du gouvernement, Mathias Reynard, détaille ce qu'il appelle «une réponse collective à un drame collectif»



Le président du Conseil d'Etat valaisan, Mathias Reynard, le 9 janvier 2026, jour de deuil national, à Martigny. — © LAURENT GILLIERON / KEYSTONE



Xavier Lambiel

Publié le 27 mars 2026 à 19:06. / Modifié le 29 mars 2026 à 17:24.

🕒 4 min. de lecture

Ce vendredi, le gouvernement valaisan a signé l'acte notarié qui donne naissance à la fondation Beloved. Elle a été pensée pour apporter un soutien financier rapide aux victimes de l'incendie de Crans-Montana et à leurs proches. Après avoir doté la fondation d'un premier million de francs, l'Etat du Valais en a promis 10 autres, approuvés par le Grand Conseil. Celui de Vaud en propose 7, sous réserve du vote du parlement. La commune de Crans-Montana y ajoute 1 million. Six millions de francs de dons privés ont été annoncés jusqu'ici.

Indépendant de l'Etat et présidé par l'ancienne conseillère fédérale Doris Leuthard, le conseil de fondation réunit deux médecins, une juriste, une entrepreneuse, une représentante des principaux donateurs privés et trois représentants des victimes, suisses, françaises et italiennes. Ils devront désormais nommer un bureau exécutif qui disposera d'au moins 25 millions de francs. Président du gouvernement et ministre de la Santé, le socialiste Mathias Reynard répond aux questions du *Temps*, parfois avec de l'émotion dans la voix.

Lire aussi: [La tragédie de Crans-Montana décryptée: ce que révèle l'analyse des vidéos de surveillance du Constellation](#)



Le Temps: Il existe une loi sur l'aide aux victimes. Pourquoi une fondation est-elle nécessaire?

Mathias Reynard: C'est une décision que nous avons prise très rapidement. Et c'est de la pure solidarité. Le but, c'est d'apporter un soutien aux victimes, aux proches, mais aussi à des gens qui ne peuvent pas bénéficier de la loi sur l'aide aux victimes, comme ceux qui sont intervenus pendant la nuit du Nouvel An. Et aussi de proposer des prestations complémentaires à celles qui sont prévues par la législation. Avec cette fondation, nous espérons apporter une réponse collective à un drame collectif. Elle doit aussi servir à regrouper toutes les bonnes initiatives.

Cela signifie que les bases légales sont insuffisantes?

C'est mon avis, oui. Nous sommes heureux de disposer de la loi sur l'aide aux victimes. Mais elle renferme des lacunes. L'application de l'aide immédiate est vite limitée en ce qui concerne les frais juridiques et la durée de couverture des autres prestations. La Confédération l'a reconnu implicitement puisqu'elle a aussi dû élaborer une Lex Crans-Montana. J'espère que pareil drame restera suffisamment exceptionnel pour que nous puissions nous permettre de prendre des mesures au cas par cas, comme nous le faisons aujourd'hui. Mais ce que nous vivons devrait susciter une réflexion sur la loi et ses limites, au gouvernement et aux Chambres fédérales.

Cette fondation ne pourrait-elle pas engendrer une inégalité entre les victimes de Crans-Montana et celles d'autres catastrophes?

Nous sommes face à une situation exceptionnelle. Sans des mesures exceptionnelles, les victimes de Crans-Montana n'auraient pas pu bénéficier du soutien qu'elles peuvent légitimement espérer. Notre système actuel ne le permettrait pas. Ces prochaines années, les familles devront affronter un procès qui prendra du temps et qui sera très médiatisé. Cette temporalité nous oblige à agir aujourd'hui, sans attendre l'établissement de toutes les responsabilités. Les victimes et leurs proches ont besoin de soutien maintenant et pas dans dix ans. Je parle presque tous les jours avec des familles. Pour elles, les conséquences financières sont énormes. Les grands brûlés ont besoin de soins très lourds. Beaucoup de proches ne peuvent plus travailler. Des gens ont perdu leur emploi. D'autres ont fermé leurs commerces. L'Etat du Valais a rapidement versé 10 000 francs à chaque famille. Elles recevront bientôt 50 000 francs de la Confédération. Cette contribution, c'est le minimum que nous pouvions faire dans l'urgence. Désormais, nous travaillons sur le moyen terme et la fondation pourra analyser chaque cas individuellement.

Pourquoi le canton et la Confédération manifestent-ils leur solidarité séparément?

Tout le monde souhaitait des démarches coordonnées mais séparées. Il y a eu deux temporalités différentes. En Valais, nous sommes allés très vite et nous avons pris plusieurs décisions importantes dès la première semaine, comme celle de retenir les factures des frais médicaux et funéraires. Nous ne pouvions pas attendre. La Confédération a eu besoin de plus de temps. Nous la remercions pour sa contribution et pour l'organisation des tables rondes sur l'indemnisation des victimes, qui suscitent de grands espoirs. Pour cette part du travail, l'administration fédérale dispose de compétences que nous n'avons pas. A chacun son rôle.

Les divergences précédentes: [Victimes de Crans-Montana: le National se montre plus généreux que les Etats](#) 

Comprenez-vous les réticences de certains élus alémaniques face aux montants promis par la Confédération?

Je peine à comprendre qu'un élu puisse s'opposer à un soutien à des victimes qui en ont besoin. Certains propos imprégnés de détachement et de cynisme font mal au cœur. Depuis le 1er janvier, j'ai une mission: soutenir et accompagner ces jeunes et ces familles au mieux, du parcours de soins à des aides rapides et ciblées. Ils ont déjà assez souffert.

Est-ce que cette fondation est une façon, pour l'Etat du Valais, de reconnaître une forme de responsabilité?

Non, cette aide relève de la solidarité, pas d'une reconnaissance de responsabilité. Si la justice devait attribuer des responsabilités au canton un jour, il devra les assumer, indépendamment du soutien apporté aujourd'hui.

Des élus ou des collaborateurs du canton pourraient-ils être bientôt prévenus dans cette affaire?

L'enquête devra être menée de façon indépendante et rigoureuse. Les responsabilités devront être assumées, y compris par les autorités. Nous devons la vérité et la justice aux victimes.

Lire également: [A Crans-Montana, dans cette ville qui a voulu rester un village](#) 